



**Secteur : *Electronic & Electrical Equipment*      Effectif : 170 000**

## **Critère 15: La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU**

### **Description et processus de mise en œuvre :**

Programme d'accès à l'énergie.

À ce jour, 1,3 milliard de personnes, soit près de 300 millions de foyers, n'a pas accès à l'électricité ; 590 millions vivent en Afrique subsaharienne, 293 millions en Inde, 88 millions au Bangladesh, 63 millions en Indonésie et 56 millions au Pakistan.

Ces populations défavorisées disposent en général de moins de 2 dollars par jour pour vivre.

Les dépenses d'énergie représentent plus de 15 dollars par mois pour ces familles. Un meilleur accès à l'énergie contribue non seulement à l'amélioration de la qualité de vie, mais facilite également l'accès aux soins, à l'éducation et au développement de ceux qui en ont le plus besoin.

Pour participer au développement d'un accès à l'énergie sûre, abordable et propre aux populations de la "Base de la Pyramide", Schneider Electric a créé un programme d'accès à l'énergie autour de trois champs spécifiques :

- Business, gérer un fonds d'investissement pour le développement d'entreprises dans le domaine de l'électricité ;
- Offre, concevoir et mettre à disposition des solutions en distribution électrique à destination des populations défavorisées ;
- Formation, contribuer à la formation des jeunes en insertion professionnelle dans les métiers de l'électricité. Cet axe philanthropique bénéficie de l'engagement de la Fondation Schneider Electric et de ses collaborateurs souvent contributeurs.

Créé en 2008 et lancé en 2009, ce programme d'accès à l'énergie exprime la volonté de Schneider Electric de devenir l'acteur d'un cercle vertueux qui fait converger activité, innovation et responsabilité.



## **Eventuel(s) problème(s) rencontré(s) et réponse(s) donnée(s) :**

Le plus important challenge est de garantir des modèles économiques pérennes adaptés aux contextes locaux, le déploiement des produits individuels et résidentiels s'effectuant au travers de nos réseaux de distribution, de nos filiales, de quelques ONG et entrepreneurs du domaine de l'accès à l'électricité. Pour y faire face, des partenariats avec des institutions et organisations locales sont mis en place afin d'assurer le déploiement dans les meilleures conditions et de cibler les populations les plus pauvres.

## **Impact et résultats :**

Nos résultats de 2009 à fin 2014 (mesurés par notre Baromètre Planète & Société, audité chaque année par une tierce partie) :

- -2,4 millions de foyers ont accès à une énergie fiable et propre ;
- -Plus de 73,000 personnes ont été formées dans les métiers de l'énergie ;
- -11 investissements sont réalisés dans des start-ups en France, en Afrique et en Inde.

Deux nouveaux indicateurs sont fixés dans le baromètre Planète & Société sur la période 2015-2017 : Publication en externe prochainement.

## **Liens vers des documents de références / Liens hypertexte pour plus d'information :**

Lien vers « Le programme d'accès à l'énergie en bref » :

[Cliquez ici.](#)

Lien vers le rapport « Strategy & Sustainability Highlights 2014-2015 » :

[Cliquez ici.](#)

Lien vers le Baromètre Planète & Société :

[Cliquez ici.](#)

## **Photos et vidéos :**

Lien vers la vidéo « Access to energy training » :

[Cliquez ici.](#)



**Secteur : *General Retailers***

**Effectif : 396 662**

## **Critère 15: La COP décrit les contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU**

### **Description et processus de mise en œuvre :**

Plan "Anti Gaspi" : plan de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Un tiers de la nourriture est jetée chaque année dans le monde. Face à ce constat, fin 2012, notre PDG a initié un ambitieux plan Anti Gaspi ayant pour objectif de réduire toutes les formes de gaspillage. En France, ce plan s'est traduit dès début 2013 par différentes actions concrètes :

- Mise en place d'un comité anti gaspi pour effectuer un suivi de l'efficacité des actions "anti gaspi" ;
- mise en place de 16 coachs anti gaspi répartis sur toute la France, pour aider les magasins à mettre en place des solutions "anti gaspi" et s'assurer de la pérennité de la démarche.

Systématisation des dons de produits alimentaires ayant des dates de péremption courtes, aux associations caritatives locales. En 2014, Carrefour France a donné l'équivalent de 77 millions de repas.

- Signature du pacte nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, initié par le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Sensibilisation de nos fournisseurs MDD via la mise en place d'un prix anti gaspi lors des trophées développement durable Carrefour 2013.
- Allongement de la durée de vie de près de 300 références MDD. Ce travail a été effectué sans modification de la formulation des produits, et après de nombreux tests (microbiologiques et organoleptiques).
- Lancement d'un site internet apportant des conseils et recettes anti gaspi
- Actions de sensibilisation "anti gaspi" en magasins et auprès de nos salariés

### **Eventuel(s) problème(s) rencontré(s) et réponse(s) donnée(s) :**



## **Impact et résultats :**

- En 2014, Carrefour a reçu le prix Anti gaspi du ministère de l'agriculture.
- Dons de l'équivalent de 77 millions de repas aux associations caritatives.
- Dans certains magasins, réduction du gaspillage alimentaire de 50%.

## **Liens vers des documents de références / Liens hypertexte pour plus d'information :**

Lien vers le site internet de la démarche « anti-gaspi » : [Cliquez ici.](#)

*Contact : Pierre Cohin*  
pierre.cohin@globalcompact-france.org